



2019

Rapport d'activité



**Institut Régional
de Médecine du Sport
et de la Santé**

Institut Régional
de Médecine du Sport
et de la Santé

Rapport
d'activité
2019

SOMMAIRE

2	L'IRMS ²
4	Les faits marquants
12	L'activité
20	La communication
23	Les ressources humaines
27	Les moyens
30	Le bilan financier
35	Les perspectives 2020



ALAIN DELAMARE

Président de l'Institut Régional de Médecine
du Sport et de la Santé depuis 2011

2019 : DE NOUVELLES ÉTAPES DE FRANCHIES



La gestion des activités 2019 de l'Institut nous a permis de continuer à défendre et d'affirmer que le modèle spécifique et authentique que nous avons retenu dans notre projet de développement et notre partenariat avec l'UGECAM - Les Herbiers était pertinent.

Sur l'ensemble de nos activités que ce soient celles, du Centre de Santé, de la prévention, du sport-santé, du handicap, du suivi des clubs et des sportifs, nos équipes renforcées et de plus en plus complémentaires, montrent toutes leurs capacités et savoir-faire.

Les projets innovants autour du Sport-Santé, comme notre présence sur 4 EHPAD de la Métropole rouennaise ou « Quand le Sport s'invite chez vous » en 2019, programmés sur le Pays de Bray, le Vexin-Normand et le Pays d'Auge, devraient être développés sur d'autres territoires en 2020.

Dans un monde législatif en perpétuelle évolution, beaucoup de nos métiers doivent être en mesure de s'adapter rapidement pour répondre aux nouvelles directives et exigences. Le Conseil d'Administration et l'équipe dirigeante sont convaincus que c'est à cette condition que la confiance qui nous est faite, de la part des patients, des tutelles et de tous les acteurs économiques et sociaux que nous avons comme partenaires sera maintenue.

Pour illustrer ce propos, à l'heure d'écrire ces quelques lignes, nous apprenons que l'IRMS² vient d'obtenir le label « Maison Sport-Santé » suite à l'appel à projets du ministère des Sports et du ministère des Solidarités et de la Santé.

C'est une belle récompense et une reconnaissance du travail réalisé par tous les collaborateurs de l'Institut qui nous incitent à persévérer.



L'Institut Régional de Médecine du Sport et de la Santé



PRÉSENTATION

Créé en 1979, l'Institut Régional de Médecine du Sport et de la Santé (IRMS²) est une association régie par les dispositions de la loi du 1^{er} juillet 1901.

Le secteur d'activité de l'IRMS² est celui des Centres de Santé. À ce titre, il est agréé par l'ARS de Normandie.

Centre de premier recours, il accueille les patients présentant des pathologies de l'appareil locomoteur. Les consultations sont assurées par des médecins diplômés de la médecine du sport et des médecins spécialistes. Elles sont remboursées selon les modalités de prise en

charge par la Sécurité Sociale, au tarif opposable secteur 1. L'Institut a renouvelé son adhésion à l'Accord National des Centres de Santé le 1^{er} janvier 2018.

L'Institut est reconnu comme centre de prévention. Il contribue à la formation initiale et continue en cinésiologie, biologie, médecine et kinésithérapie du sport et participe à la promotion de la recherche fondamentale des activités physiques et sportives.

Il est présent également dans le sport santé.

Par ailleurs, l'IRMS² accompagne les sportifs et les clubs de haut niveau de Normandie.

LA GOUVERNANCE

L'Institut est administré par un Conseil d'Administration qui regroupe 18 membres maximum, tous bénévoles, dont la composition est paritaire : la moitié de ses membres est, en effet, constituée par des représentants des professions médicales ou paramédicales. Les administrateurs sont investis dans des commissions internes : formation médicale continue, le magazine...

Un bureau assure la gestion des affaires courantes, par délégation du Conseil. Le directeur (médecin) assure le fonctionnement des services, représente l'Institut à l'extérieur, participe aux

différentes instances de gouvernance. Il est force de proposition pour l'élaboration et la mise en œuvre du projet associatif ; il est le garant du projet médical.

À noter que l'Institut dispose d'un siège de titulaire et de suppléant au sein du Conseil Territorial de Santé (CTS).

En 2019, le Conseil d'Administration s'est réuni à 4 reprises. L'Assemblée Générale s'est déroulée le 3 juin 2019.

NOM	PRÉNOM	FONCTION
Delamare	Alain	Président
Levitre	Dominique	Vice-Président Délégué
Bourgoin	Jean-Luc	Vice-Président
Pruvot	Hervé	Trésorier
Pierre	Didier	Secrétaire
Burel	Bruno	Membre
Hericher	Thomas	Membre
Steenstrup	Benoit	Membre
Pimont	Alain	Membre
Huart	Kévin	Membre
Cervoni	Laurent	Membre
Verdet	Mathieu	Membre
Boisdin	Guillaume	Membre

LES FAITS MARQUANTS

EN 2019

La démarche qualité

L'enquête de satisfaction

La labellisation JO Paris 2024

Les 40 ans de l'Institut

Quand le Sport S'invite Chez Vous !

Voyageons en équipe !

MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHE QUALITÉ

L'Institut s'est engagé dans un plan de développement, conformément au projet associatif 2018/2022.

Par ailleurs, les exigences de l'accord national des centres de santé nous ont amenés à engager une démarche qualité.

Selon l'OMS « la qualité, c'est délivrer à chaque patient l'assortiment d'actes diagnostiques et thérapeutiques qui lui assurera le meilleur résultat en termes de santé, conformément à l'état actuel de la science médicale, au meilleur coût pour un même résultat, au moindre risque iatrogène et pour sa plus grande satisfaction en termes de procédures, de résultats et de contacts humains à l'intérieur du système de soins. »

Dans un centre de santé, la qualité se définit comme l'aptitude à satisfaire des besoins exprimés et implicites, par l'engagement de la structure et des professionnels dans des actions permanentes et systématiques d'amélioration du service rendu au patient. Dans un centre de santé, mesurer la qualité consiste à vérifier régulièrement la conformité de l'organisation des soins, de l'accueil, au regard de niveaux de performance préalablement définis.

La démarche qualité initiée au sein de l'Institut a pour objet :

- d'améliorer le processus de soins qui est notre cœur de métier,
- d'assurer la sécurité du patient, obtenir sa satisfaction sur les soins, l'accueil et le suivi, la considération à son égard et respecter la confidentialité,
- de savoir à quel niveau de qualité on se situe, d'identifier les points faibles à améliorer.

C'est une démarche transversale, collective, indispensable pour identifier, évaluer et réduire, chaque fois que cela est possible, les risques encourus par les patients et le personnel. Cette démarche de maîtrise des risques, qu'elle soit réglementée ou non, suppose une connaissance et une évaluation de tout risque au sein de l'Institut, et par conséquent une implication de chacun à la déclaration de tout événement indésirable.

Elle est pilotée par le Directeur de l'Institut et validée par le bureau de l'IRMS².

D'ores et déjà, un certain nombre de responsabilités ont été définies :

- Responsable de la coordination médicale : le Docteur Mehdi Roudesli,
- Responsable de la qualité : le Docteur Lucie Behague,
- Responsable de la matério-vigilance : Mr Dominique Le Pessot - infirmier,
- Responsable du dossier médical informatisé : le Docteur Victor Decrette.

Un plan d'action a été élaboré par le responsable qualité sur le dernier trimestre de l'année.

Ce plan s'est appuyé sur :

- une démarche de nature participative,
- une mobilisation de l'ensemble du personnel autour des objectifs qualité. Cette mobilisation ne peut être obtenue que par une appropriation des objectifs « via » une participation réelle. C'est une condition préalable à la conduite du changement,
- une amélioration des processus qui suppose une réflexion de ceux qui mettent en œuvre ces processus au quotidien ; une démarche participative permet d'identifier et de mettre en œuvre les actions d'amélioration pertinentes,
- une approche méthodique par processus de façon à favoriser la transversalité et le pluri professionnalisme.

RÉALISATION D'UNE ENQUÊTE DE SATISFACTION

Une enquête de satisfaction a été menée du 1^{er} juin au 1^{er} juillet 2019 par questionnaire papier. 79 patients ont été interrogés : tout âge confondu et tout motif de consultation confondu.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

Sur l'ensemble des patients interrogés, 77% d'entre eux ont déclaré être satisfaits des mesures mises en place pour accéder au centre de santé ainsi que de l'orientation au sein des locaux. 70% des patients déclarent être satisfaits des adaptations PMR au sein des locaux. 98% des patients déclarent être satisfaits de la qualité d'accueil de la part de l'équipe médicale et paramédicale. La prise en charge médicale, quant à elle, satisfait 96% des usagers de la structure. Concernant la prise en charge globale, 99% des patients sont satisfaits. Les deux derniers éléments analysés mettent en avant que les délais de prise de rendez-vous ainsi que le temps de consultation avec le praticien répondent aux attentes des patients.

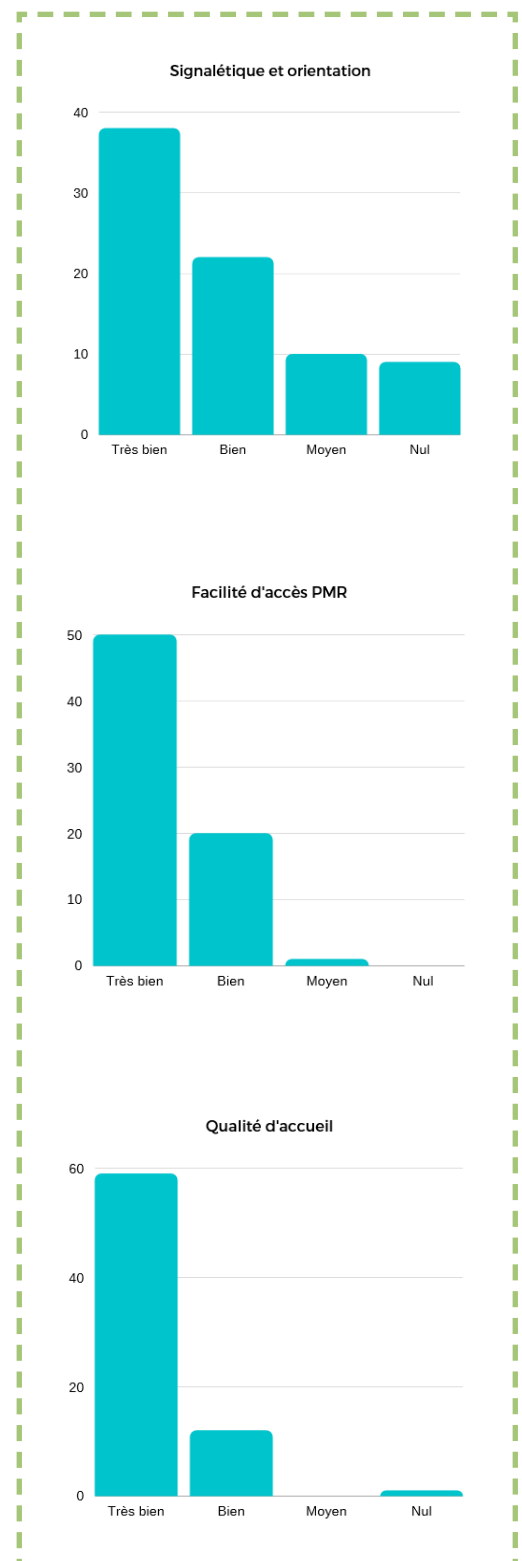
Nous pouvons donc conclure que la prise en charge médicale est dans l'ensemble satisfaisante et appréciée par les patients de la structure.

Quant à la signalétique, plusieurs évolutions seront apportées en 2020 afin d'améliorer le ressenti des patients sur ce point précis.

CONDUITE À TENIR

Afin de pouvoir apprécier l'évolution des mesures mises en place, une nouvelle enquête sera réalisée sur la totalité du mois de septembre 2020.

Nous souhaitons doubler le nombre de réponses obtenues en utilisant davantage les moyens numériques.



LABELLISATION JO PARIS 2024

2024 sera une grande année sportive pour la France mais également pour la Normandie de part sa proximité avec la capitale et aussi de part sa richesse d'infrastructures sportives et d'accueil.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 se dérouleront respectivement du 26 juillet au 11 août et du 28 août au 8 septembre à Paris.

L'objectif commun entre la Normandie et l'organisation des JOP est de proposer un accueil et une prise en charge globale aux délégations étrangères venues pour l'occasion.

C'est donc tout naturellement que l'Institut s'est positionné en tant que structure d'accueil médico-sportive pour l'ensemble des athlètes se déplaçant en Normandie pour leur entraînement pré compétition mais aussi pour subvenir à leurs besoins médicaux en cas de blessures.

L'IRMS² a été labellisé en fin d'année en tant que structure base arrière de compétition.



PARIS 2024

LES 40 ANS DE L'INSTITUT 1979 - 2019

Le 17 octobre 2019 était un grand jour pour l'Institut. En effet, 2019 représentait les 40 ans d'existence de la structure.

FÉDÉRER

L'Institut souhaitait récompenser ses administrateurs et ses salariés en renforçant leur attachement à l'association en fédérant ses équipes qu'elles soient médicales, paramédicales ou administratives.

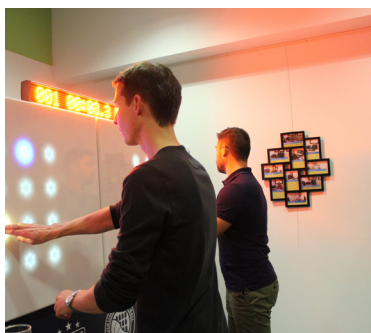
REMERCIER

La force principale de l'Institut est l'humain car ce sont les collaborateurs qui en font les valeurs et le futur de la structure. L'ensemble des membres du Conseil d'Administration a remercié les partenaires, les salariés et les bénévoles.

CÉLÉBRER

Cette soirée rythmée par des animations culinaires, un mur digital sportif et un feu d'artifices était l'occasion de rassembler l'ensemble des partenaires administratifs, financiers, sportifs et médicaux pour se remémorer les débuts de l'IRMS² et aborder les perspectives d'avenir.

Scanner pour voir
l'album photos dans
son intégralité.



QUAND LE SPORT S'INVITE CHEZ VOUS !

Bien que figurant dans les priorités nationales de santé, l'activité physique adaptée (APA) rencontre un certain nombre de difficultés dans sa mise en œuvre :

- des médecins du sport et des encadrants sportifs en nombre insuffisant,
- une présence des structures médico-sportives inégalement réparties sur les territoires,
- l'isolement social et/ou géographique d'une partie de la population.

En s'appuyant sur ce constat, l'IRMS² a mis en place un programme innovant dont l'objectif vise à permettre à des personnes, résidant en milieu rural, d'adhérer gratuitement à un programme d'activité physique adaptée.

Ce programme de 3 mois repose sur un encadrement médical et sportif assuré par l'IRMS². Il se décline en 3 étapes :

1. Un bilan médico-sportif

Chaque patient est reçu au sein de l'IRMS² pour une consultation avec examen clinique, les explorations à l'effort que l'état de santé pourrait nécessiter, et une séance d'initiation à la diététique. Un programme d'APA est alors prescrit.

Une séance de sport encadrée en groupe est organisée pour paramétrer le matériel sportif (vélo d'appartement/ergomètre à bras et cardio fréquencemètre).

2. Un programme personnalisé

Le matériel est fourni par l'Institut et installé au domicile du patient. Celui-ci doit alors réaliser son programme quotidien sous le contrôle à distance de l'encadrant sportif.

Ce programme met l'accent sur l'entretien de la motivation et la sensibilisation aux bienfaits de l'APA par l'envoi régulier d'informations sous forme de moyens adaptés (sms, courrier ou email). En parallèle, l'encadrant sportif assure un suivi téléphonique chaque semaine et apporte les correctifs nécessaires.

Deux fois par mois l'encadrant se rend sur site pour faire un point avec chaque bénéficiaire. Il est bien évidemment joignable à tout moment par téléphone.

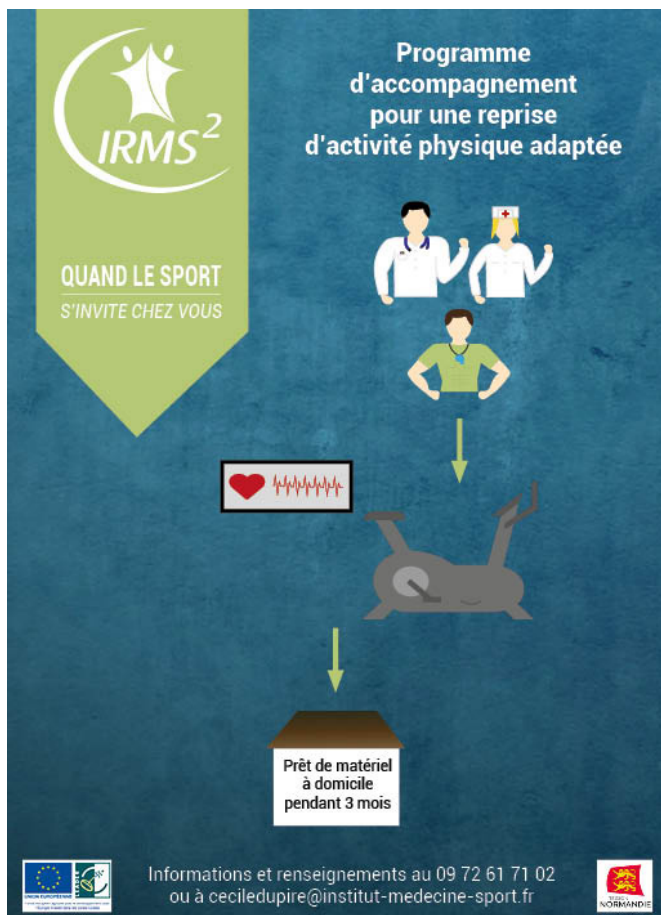
3. Un suivi post-programme

À la fin de la période de 3 mois, le patient est reçu une seconde fois pour un bilan. Concomitamment deux ateliers « sport en plein air » sont organisés,

sur le territoire, par un de nos partenaires, dont le Comité Départemental du Sport en Milieu Rural fait parti. Ces ateliers doivent permettre aux bénéficiaires de découvrir des pratiques sportives et retenir les plus pertinentes. À cette occasion, une orientation vers un club correspondant à leurs capacités et à leurs souhaits est proposée. Un suivi à 3 mois est alors réalisé par l'encadrant sportif.



L'objectif de cette action vise à insérer socialement et sportivement une population résidant en milieu rural, éloignée de la pratique sportive et éprouvant des difficultés d'accès aux soins. Le programme lui permet de trouver les ressources motivationnelles et sanitaires pour pratiquer durablement une activité physique au sein d'une structure adaptée. Nous agissons ainsi sur la modification du comportement et non pas seulement sur les capacités physiques. Nous fixons la cible de personnes qui auront repris durablement une activité sportive à 50%.



La finalité du projet étant d'agir en termes de prévention des maladies chroniques et d'amélioration de l'état de santé. Les résultats de l'évaluation du programme pourront légitimer, le cas échéant, une modélisation à d'autres territoires de la région.

Le programme s'appuie sur les acteurs locaux du territoire : les Communautés de Communes pour les transports des bénéficiaires du programme ainsi que les déplacements du matériel, les CCAS, les maisons de Santé, les cabinets médicaux pour le recrutement des bénéficiaires. Il a été financé par les Fonds Leader Européens, l'Etat, la Région Normandie, le Département de Seine-Maritime et la Fondation de France.

Mis en application depuis le dernier trimestre 2018, 116 personnes ont bénéficié de ce programme réparties comme tel :

- 69 personnes sur le Pays de Bray,
- 33 personnes sur le Vexin Normand,
- 14 personnes sur le Pays d'Auge.

Les résultats obtenus répondent à nos attentes. Les premiers groupes ayant été réévalués à 3 mois, l'Institut peut confirmer la théorie de l'amélioration des conditions de vie des sujets grâce aux deux questionnaires analysés à J0 et J90 (SF36 et Ricci et Gagnon).



LE RETOUR DES PATIENTS

Une bonne expérience de reprise de l'activité physique encadrée par une équipe à l'écoute de chacun. Je le conseille fortement à toute personne qui souhaite reprendre une activité physique encadrée par des professionnels. Merci à toute l'équipe. Bonne continuation.

Tout d'abord merci ! Merci pour l'accueil ! Merci de m'avoir incité à reprendre le sport. L'expérience fut positive mais dure ! Merci encore pour l'accompagnement de l'encadrant en activité physique qui avait toujours le mot pour encourager le pratiquant débutant que je suis. Je parlerai de cette expérience et conseillerai à toute personne intéressée de venir tenter la reprise du sport. Pour ma part je vais tenter de poursuivre une activité « sportive » adaptée à mon emploi du temps (que je vais tenter d'alléger) !

Merci pour votre accompagnement et de votre protocole. J'ai repris le sport en douceur et avec plaisir. Bravo et continuez !

Un grand merci à toute l'équipe de l'IRMS² pour son accueil, suivi et coaching très efficace. Je me suis réellement senti encadré. Cet aspect est primordial pour une reprise d'activité, on sait ce qu'on doit faire avec précision. On constate au quotidien tous les bienfaits au niveau de la santé physique mais aussi mentale. Le but était de reprendre le sport. L'objectif est atteint. Le sport est maintenant le bienvenu chez moi et va très certainement m'aider à de nouveau résister aux événements de la vie. Mon cancer est réapparu, on va se battre et le sport m'aidera. Vive le sport ! Vive l'équipe IRMS² !



VOYAGEONS EN ÉQUIPE !

Activité physique en EHPAD

Dans le cadre d'un appel à projets lancé par l'ARS Normandie, l'Institut propose le programme *Voyageons en équipe* sur l'année 2019.

Voyageons en équipe vise à améliorer la qualité de vie de résidents en EHPAD.

De nombreuses études mettent en avant l'intérêt de l'activité physique adaptée quel que soit l'âge et les pathologies rencontrées. Pour autant, il s'agit de résidents dont l'état général rend difficile ce type de pratique et limite grandement leur motivation.

À travers la pratique d'une activité physique adaptée nous tendons à :

- améliorer la qualité de vie des résidents, l'appétit, l'image de soi et l'humeur, l'état général,
- éviter la fonte musculaire, la dépression et diminuer les douleurs des patients,
- améliorer la capacité à mener des activités de la vie quotidienne.

Ce programme repose sur un lien social qui est favorisé et créé entre les sujets durant les séances d'activité physique adaptée. Ce lien social est renforcé par le nombre de kilomètres réalisés virtuellement par les résidents, et est corrélé à une interface web ludique pour entretenir leur motivation. Cela les incite donc à la pratique d'activité physique adaptée à but thérapeutique malgré toutes les difficultés qu'ils peuvent rencontrer quotidiennement. Le programme les fait réaliser virtuellement le tour du monde en se déplaçant de capitale en capitale. Il est matérialisé par une carte du monde interactive en ligne. Afin d'améliorer encore le lien social et l'humeur des patients, le groupe de sujets décide ensemble de

l'itinéraire et reçoit lors de chaque escale une carte postale adressée depuis la capitale visitée. De plus, cette carte devient un outil pédagogique puisque les plats typiques locaux y sont également abordés. L'encadrant sportif s'en sert pour sensibiliser les participants à la diététique pendant les séances.

L'objectif est de prévenir les chutes, accident très courant d'après une revue récente de littérature scientifique.

En pratique, l'encadrant en activité physique adaptée se rend dans chacune des structures bénéficiaires de *Voyageons en Equipe* 1 fois par semaine pendant 1h. Chaque séance est composée d'un échauffement, d'un temps de pratique puis d'un retour au calme.



L'ACTIVITÉ

Le tiers payant intégral

L'amplitude des jours d'ouverture

L'activité de soins

L'activité de prévention

L'activité de formation



LE TIERS PAYANT INTÉGRAL

L'année 2019 a été marquée par la généralisation de la pratique du tiers payant au sein de l'Institut.

Pour ce faire, il a fallu faire évoluer le parc informatique et notre logiciel patients. Outre le fait de respecter le cahier des charges de

l'Accord National des Centres de Santé, l'Institut entend par cette pratique de tiers payant limiter le renoncement aux soins d'une partie de la population et tout particulièrement les étudiants et résidents des quartiers prioritaires de la ville.

L'AMPLITUDE D'OUVERTURE

Afin de répondre positivement aux nombreux besoins ainsi qu'aux différentes sollicitations médicales des patients, l'Institut a augmenté son amplitude des jours d'ouverture pour les recevoir en consultation.

En effet, le samedi matin était souvent réclamé pour tout type de prise en charge. De ce fait, l'ouverture sur cette demi-journée s'est faite progressivement sur l'année 2019.



L'ACTIVITÉ DE SOINS

En tant que Centre de Santé, l'Institut assure des activités de soins médicaux et mène des actions de santé publique, de prévention, d'éducation pour la santé, d'éducation thérapeutique des patients et des actions sociales. Dans ce cadre, il y a obligation d'élaborer un projet de santé. Celui-ci a été validé par le Conseil d'Administration et transmis à l'ARS le 1^{er} janvier 2016.

Il rappelle les activités assurées par le Centre :

- l'activité de soins pour la prise en charge de pathologies de l'appareil locomoteur,
- la prescription d'activité physique à but thérapeutique,
- l'encadrement de la pratique sportive,
- la prise en charge de handicaps,
- et la formation.

Il fixe également des objectifs d'évolution :

- améliorer la capacité d'accueil pour les soins de premier recours pour les étudiants,
- mutualiser le plateau technique et les compétences pour une meilleure prise en charge des patients déconditionnés à l'effort,
- créer une structure permettant la prise en charge des soins non programmés,
- améliorer la qualité de la prise en charge par l'inter-disciplinarité et la communication avec le médecin traitant.

En ce qui concerne les actes, l'Institut bénéficie d'un matériel d'examen de qualité permettant ainsi de prendre en charge les pathologies liées aux troubles musculosquelettiques.

Les ondes de chocs radiales et focales sont utilisées pour soigner les tendinopathies, les lésions musculaires ou ligamentaires cicatricielles.

Le plasma riche en plaquettes (PRP) permet de traiter les lésions tendineuses rebelles aux précédents traitements, les lésions musculaires chroniques, les lésions musculaires aiguës des sportifs de haut niveau et les lésions chondrales aiguës ou chroniques.

Les échographies et gestes infiltratifs sont utilisés pour prendre en charge les lésions musculo-tendineuses inflammatoires, les lésions ostéochondrales chroniques et les lombalgies chroniques.

La file active de l'Institut est de 7 610 patients en 2019. Parmi ceux-ci, 3,8 % étaient bénéficiaires de la CMU. La pratique du tiers payant, pour la part obligatoire, est généralisée. Le taux de télétransmission de feuilles de soins s'élève à 94 %.

“

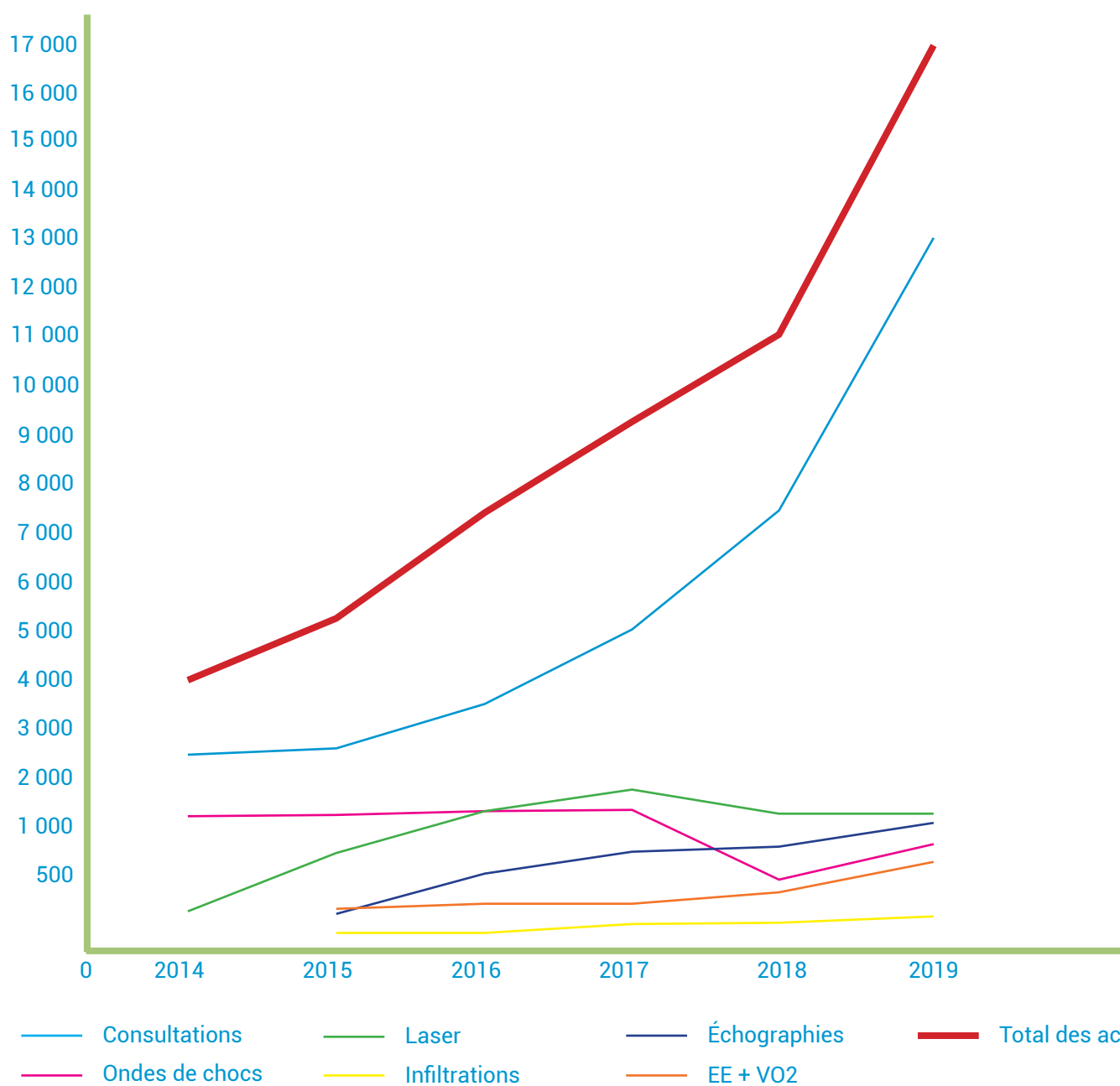
2019 marque une montée en charge de nos effectifs tant sur le plan médical que sur le plan administratif et financier où des embauches ont permis de consolider un travail entrepris de longue date. Je suis fier de l'attractivité de l'Institut et satisfait que la bonne gestion financière permette de «transformer l'essai». L'Institut est désormais en mesure de valoriser le temps consacré à la formation de nos internes en les intégrant à nos personnels à l'issue de leur cursus et ainsi leur permettre de continuer de pratiquer la médecine du sport (Dr Duclos Cadinot et Dr Poppe). Cette mixité générationnelle s'accroît avec l'arrivée de médecins jeunes retraités (Dr Talbot et Dr Javois).



Mehdi Roudesli
Directeur
Médecin du sport

”

Activité de soins	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
Total actes	4 121	5 237	7 212	9 345	10 945	17 069	+56%
Consultations	2 438	2 679	3 606	4 918	7 590	13 114	+73%
Ondes de chocs	1 024	1 027	1 149	1 117	495	730	+47%
Laser	305	787	1 162	1 774	1 192	1 152	-3%
Infiltrations	-	101	101	227	217	251	+15%
Echographies	-	212	558	689	725	915	+26%
Epreuve Effort + VO2	-	349	333	348	456	671	+47%
Spirométries	-	-	-	13	14	18	+28%
PRP	-	-	-	16	21	35	+66%
Autres	354	82	303	243	235	183	



L'activité globale de l'Institut est en constante augmentation depuis 2014.

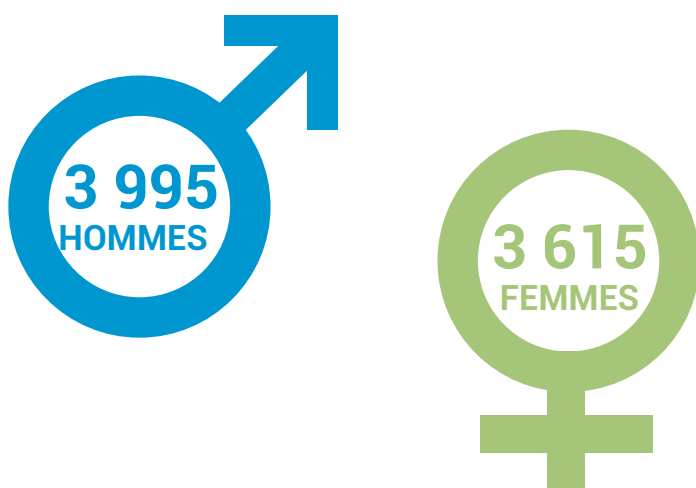
En termes de soins, cela se traduit par une croissance de 271% depuis 2014 et de 56% du volume d'actes par rapport à l'an passé.

Dans le détail, on retrouve une forte augmentation de l'activité de consultations (+73 % depuis 2018). L'accroissement des consultations est le reflet de l'augmentation du nombre de médecins pour les soins non programmés et de la confiance des correspondants.

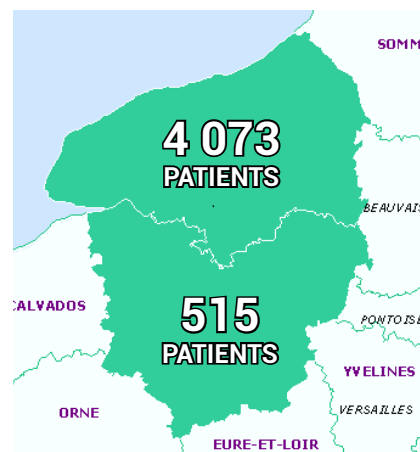
Le développement de l'activité de rhumatologie depuis 2015 se traduit par une augmentation constante du nombre des gestes infiltratifs et des échographies.

Dans le cadre de la prise en charge des troubles musculosquelettiques, la hausse des PRP (Plasma enrichi en plaquettes) reflète la notoriété de la structure et l'amélioration de la connaissance de ces différentes thérapeutiques en raison de l'organisation de soirées dédiées sur ces thématiques.

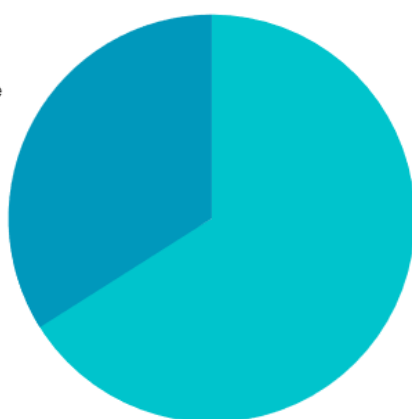
NOTRE PATIENTÈLE



Répartition de la patientèle en ex Haute Normandie



File active hors médecine générale
34%

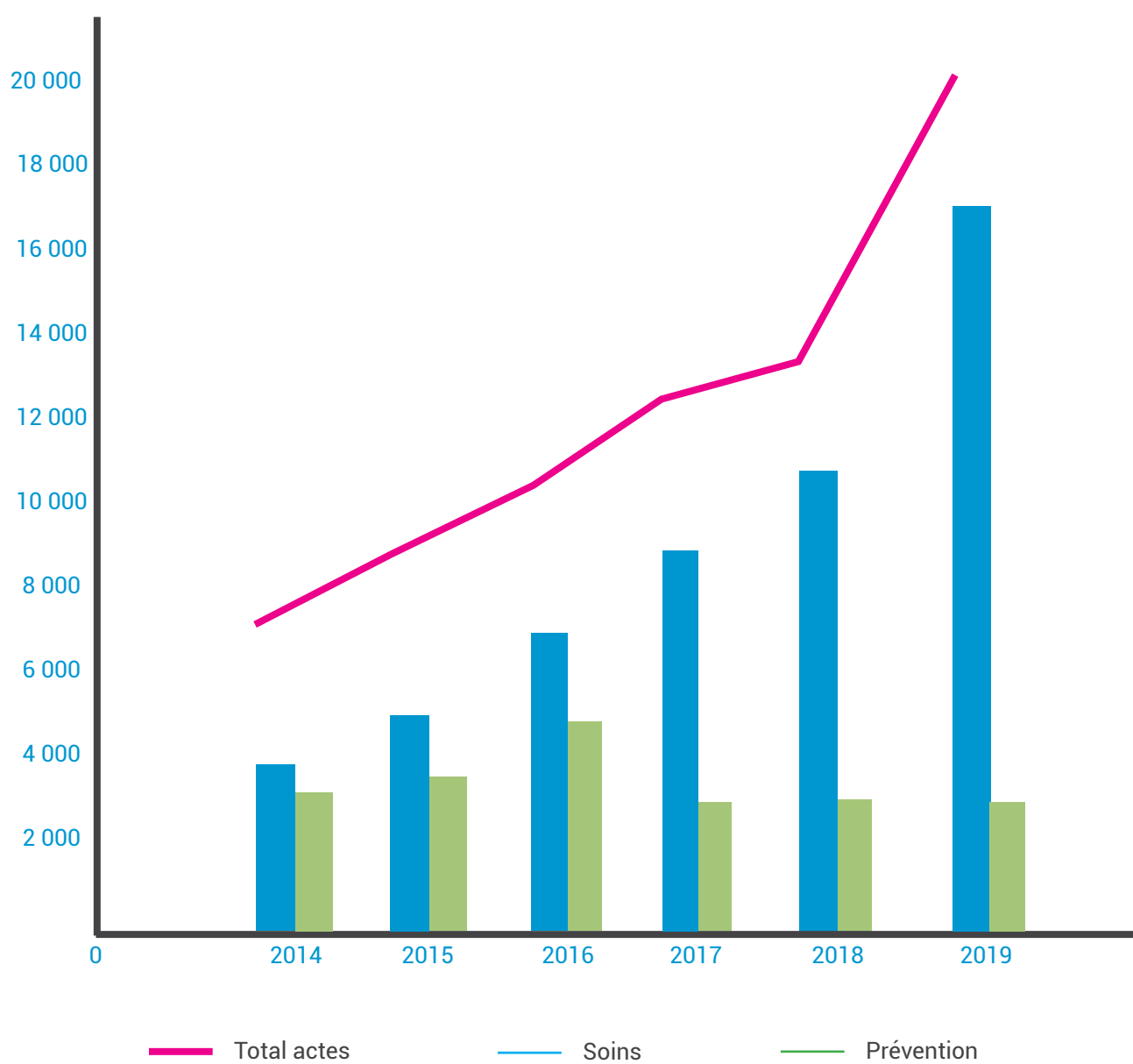


File active médecine générale
66%

Répartition en % des patients par tranche d'âge

0 à 15 ans	9%
16 à 30 ans	32%
31 à 45 ans	26%
46 à 60 ans	23%
61 à 75 ans	9%
+ 75 ans	1%

Activité	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Total actes	7 699	9 140	10 658	12 572	13 561	20 011
Soins (% total des actes)	4 121 53%	5 237 57%	7 212 67%	9 345 74%	10 814 79%	17 069 83%
Prévention (% total des actes)	3 578 47%	3 903 43%	3 446 33%	3 227 26%	2 747 21%	2 942 17%



L'ACTIVITÉ DE PRÉVENTION LE SUIVI DES CLUBS

Depuis plusieurs années, l'Institut accompagne les clubs sportifs de la Région Normandie au niveau de la préparation des athlètes et du suivi des compétitions. Une convention de partenariat médico-sportif a été mise en place en 2019 avec le Rouen Normandie Rugby ainsi que le Rouen Métropole Basket.

Suivi des compétitions	Nombre
RMB - Basket	22
RNR - Rugby	32
Stade Sottevillais 76	2
TOTAL	56



L'ACTIVITÉ DE PRÉVENTION LE SUIVI DES SPORTIFS

Dans le prolongement des années passées, l'Institut a consolidé ses actions à destination des sportifs. Ainsi, nous continuons d'accueillir les sportifs issus des ligues, des comités et des clubs. Par ailleurs, des sportifs de haut niveau sont suivis tels que Florian Merrien, Alexis Hanquiquant ou Danny Rodrigues.



Danny Rodrigues
Gymnaste



Florian Merrien
Pongiste



Alexis Hanquiquant
Triathlète

L'ACTIVITÉ DE FORMATION

LES FORMATIONS MÉDICALES CONTINUES (FMC)

Chaque année, l'Institut organise des soirées de formation médicale continue. Des professionnels de santé interviennent sur une thématique illustrée par des supports et des démonstrations sportives. Deux soirées ont été organisées en 2019.

FÉVRIER 2019

La soirée « Pied et Cheville » s'est déroulée dans le gymnase des Herbiers avec un public d'une cinquantaine de personnes et l'intervention de 4 professionnels du sport santé.

Le Dr Delarue, du CRMPR Les Herbiers, a fait un état des lieux de la rééducation de la cheville. Le Dr Adolphe a présenté l'imagerie de la cheville et du pied. Mr Gillot, kinésithérapeute, s'est chargé d'aborder les tests retour sur le terrain. Tandis que Mme Vandrille a donné plusieurs pistes pour bien choisir ses chaussures de running.



DÉCEMBRE 2019

La soirée « Escalade » s'est déroulée au sein de Kern Up, un club spécialisé à Sotteville les Rouen, et a rassemblé plus de 60 personnes.

Cette FMC a été l'occasion de mettre en évidence la complémentarité des présentations médicales et d'une démonstration d'un grimpeur professionnel.

Le Dr Duclos Cadinot a abordé l'épidémiologie de cette pratique. Le Dr Delarue, du CRMPR Les Herbiers, a mis en avant la pratique de l'escalade Santé et ses bienfaits. Le Dr Mouilhade a abordé les différentes pathologies de la main relatives à la pratique de l'escalade.



LES FORMATIONS INITIALES

Chaque semestre, l'Institut reçoit des internes en médecine générale et spécialité médicale. Ces derniers sont encadrés par le Directeur et les autres praticiens de santé du centre.

Durant leur semestre, ils ont eu l'opportunité d'approfondir leurs connaissances et leurs savoir

faire aux côtés des médecins du sport et des spécialistes de l'Institut.

Nous avons accueilli en 2019 :

- Charles Patenere - rhumatologue,
- Anais Vue - médecin généraliste,
- Jean-Baptiste Poppe - MPR,
- Arthur Tempier - médecin généraliste,
- Tiffany Deroualle - rhumatologue,
- Clara Duclos Cadinot - médecin généraliste,
- Camille Daras - rhumatologue.

De plus, l'Institut intervient lors de la formation initiale des étudiants en médecine et kinésithérapie. Les médecins étant chargés de cours pour la capacité et le DESC de médecine du sport, l'UE sport santé et le module sport de kinésithérapie.

LA COMMUNICATION



LES OUTILS DE COMMUNICATION

LES RÉSEAUX SOCIAUX

“

L'objectif de la structure, à travers l'utilisation des réseaux sociaux, est de tenir informés les patients et la communauté des différents programmes sport-santé mis en place ainsi que les événements sportifs organisés chaque année. C'est pour cela que nous nous efforçons de rester présents sur des réseaux complémentaires afin de sensibiliser le plus grand nombre.

”



Cécile Dupire
Chargée de missions
Sport Santé

L'Institut continue de diversifier ses actions de communication et de renforcer sa présence sur les réseaux sociaux. En 2019, l'Institut a intensifié sa communication notamment sur le programme *Quand le Sport S'invite Chez Vous* !

		2017	2018	2019	Evolution en %
Facebook	Amis	5 000	5 000	5 000	+ 0 %
	Fans	1 740	1 972	2 058	+ 4,5 %
Twitter	Abonnés	463	517	559	+ 2 %
	Likes	863	1 124	1 558	+ 38 %
Doklog		21	22	22	+ 0 %
YouTube	Vues	1 956	3 616	5 119	+ 41 %
	Abonnés	11	15	24	+ 60 %
	Vidéos	19	19	22	+ 15 %
Instagram		-	50	95	+ 90 %



LES OUTILS DE COMMUNICATION

LE MAGAZINE

Le magazine, dont l'objectif est de vulgariser tout ce qui traite de la prévention et de l'information avec des rubriques récurrentes, est adressé à l'ensemble des acteurs sportifs. Il est également, disponible gratuitement sur les réseaux sociaux.



4 magazines

33 400 pages lues

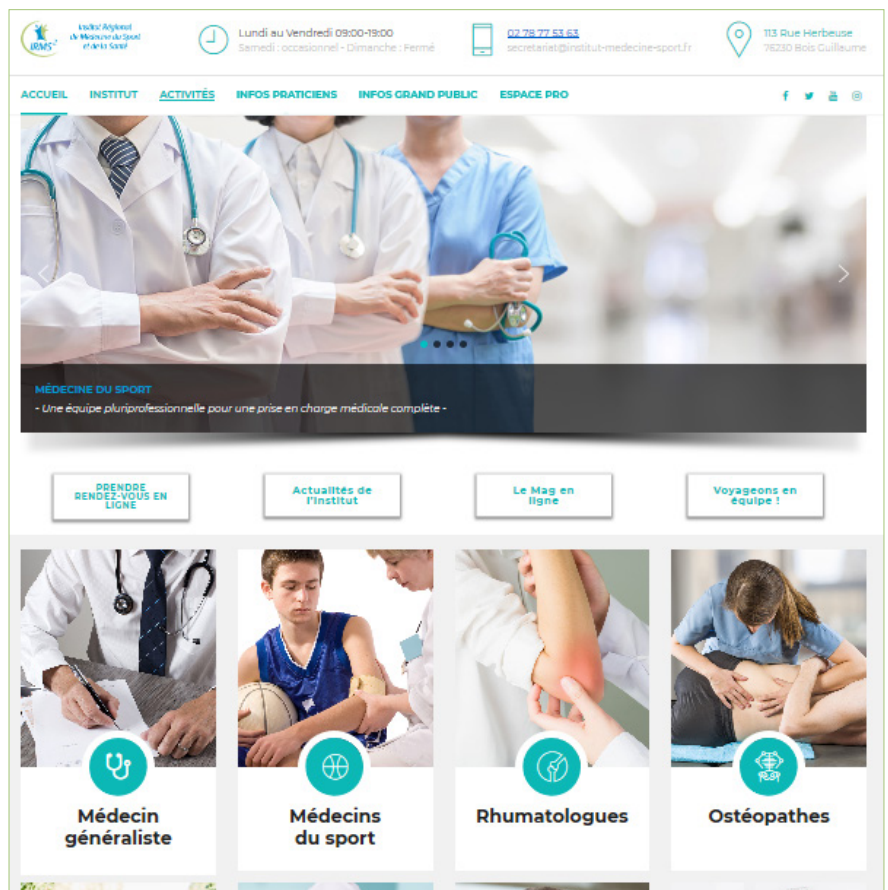
UN NOUVEAU SITE INTERNET

Le site internet fait peau neuve en 2019 !

Plus épuré, plus clair et plus lisible, il permet aux patients et aux internautes de trouver les informations nécessaires plus rapidement.

L'objectif est de proposer du contenu plus clair et plus détaillé :

- l'ensemble de l'équipe médicale permettant ainsi de présenter l'offre complète de soins de la structure,
- les différents programmes de reprise d'activité physique comme *Quand le Sport S'invite Chez Vous* ou encore *Voyageons en Equipe*,
- les magazines,
- l'activité de soin, de prévention et le handisport etc...



LES RESSOURCES HUMAINES



L'ACCORD D'INTÉRESSEMENT

L'IRMS² s'est engagé en 2017 dans un projet visant à créer un pôle de référence en sport, santé et prévention.

Tout en consolidant ses acquis, le projet tendait à créer un pôle d'excellence dans la médecine du sport-santé. L'IRMS² s'est doté de moyens matériels et humains et a développé des partenariats stratégiques et organisationnels, notamment en s'inscrivant dans une synergie de développement avec le Centre Régional des Herbiers et en adhérant à l'accord national des centres de santé.

Les objectifs définis chaque année ne peuvent être atteints sans une forte implication de l'ensemble des personnels qui œuvrent au sein de l'IRMS². Ceux-ci doivent pouvoir bénéficier des fruits de ce développement par un intéressement sur les résultats qu'il est susceptible de produire.

Le Conseil d'Administration a souhaité préciser l'environnement juridique dans lequel évoluent les salariés, en définissant notamment les emplois repères, la grille des salaires, en garantissant une progression des rémunérations, ainsi que diverses règles relatives à l'exécution du contrat de travail en 2018. Il a souhaité mettre en œuvre les modalités permettant la prise en considération et la reconnaissance d'une plus grande implication de l'ensemble des salariés, et associer les salariés au fonctionnement de l'IRMS², à ses performances et à ses résultats par la mise en place, à compter de l'exercice 2019, d'un accord d'intéressement.

L'accord d'intéressement a pour objectif la motivation de tous et la reconnaissance de l'effort collectif nécessaire à la croissance de l'activité, de la productivité et des résultats de la structure.

Pour ce faire, des modalités de calcul ont été choisies sur la base des critères qualitatifs et quantitatifs, liés à l'atteinte des objectifs annuels, aux points obtenus dans le cadre de l'accord national des centres de santé, à la réussite des projets et à l'activité du plateau technique.

La répartition de la prime globale d'intéressement est définie pour qu'il puisse être tenu compte équitablement de l'implication de chacun, indépendamment des fonctions occupées, l'action individuelle contribuant à la réussite de tous. La répartition n'est donc pas hiérarchisée.

L'introduction de cet élément de motivation supplémentaire a pour objet d'assurer, dans les meilleures conditions possibles, la mise en œuvre du projet associatif, l'amélioration de l'efficacité et de la qualité de service, axes majeurs de la politique menée par le Conseil d'Administration.

L'ensemble du personnel concerné a ratifié l'accord à la suite d'un vote en fin d'année 2018 qui a recueilli au moins la majorité qualifiée des deux tiers des salariés inscrits à l'effectif. Il a été mis en place dès le 1^{er} janvier 2019.

L'ÉQUIPE DE L'INSTITUT...

L'effectif de l'Institut est composé de professionnels de santé aux compétences et spécialités complémentaires (médecine sportive, médecine générale, kinésithérapie, ostéopathie, chirurgie

orthopédique, médecine de plongée, rhumatologie, médecine physique et de réadaptation).

Au 31 décembre 2019, 25 postes étaient inscrits à l'organigramme, représentant 12,48 ETP.

Médecin - Directeur (1 ETP)

- Dr Mehdi Roudesli

Médecins (5.81 ETP)

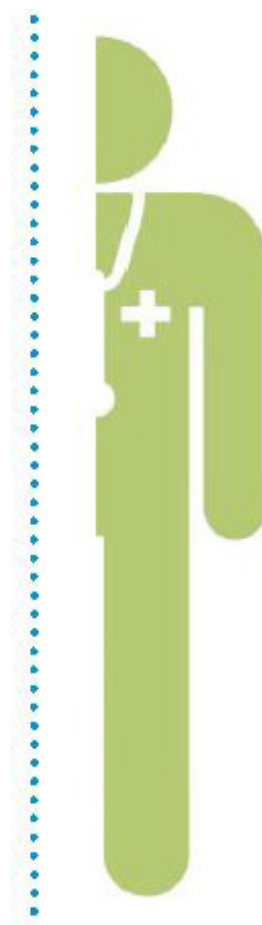
- Dr Marie Aubé - rhumatologue
- Dr Julien Michaud - rhumatologue
- Dr Claire Delpouve - médecin MPR
- Dr Victor Decrette - médecin du sport
- Dr Lucie Behague - médecin généraliste
- Dr Bernard Cauchois - médecin du sport
- Dr F.-X. Delmas - rhumatologue
- Dr Frédéric Mouilhade - chirurgien orthopédiste
- Dr Guillaume Levavasseur - ostéopathe
- Dr Christophe Martinet - médecin du sport
- Dr Clara Duclos Cadinot - médecin généraliste
- Dr Jean-Baptiste Poppe - médecin MPR
- Dr Michel Javois - médecin du sport
- Dr Alain Talbot - médecin FFESSM
- Dr Jonathan Lecomte - médecin du sport
- Dr Charles Patenere - rhumatologue

Paramédicaux (1,1 ETP)

- Dominique Le Pessot - Infirmier
- Maxime Lamothe - Masseur Kinésithérapeute-Ostéopathe

Personnel administratif (4,57 ETP)

- Laurence Renaux & Séverine Crépin - Secrétaires
- Adèle Belbachir - Comptable
- Cécile Dupire - Chargée de missions
- Océane Delahaye & Jason Dijoux - APA



Chaque salarié bénéficie d'un entretien annuel d'évaluation. Un plan de formation permet aux salariés d'acquérir des compétences nouvelles. En 2019, Dr Decrette a passé son DU d'aptitude à la pratique sportive.

Les opérations liées à l'élaboration de la paye et des charges sociales étaient assurées par l'Association Profession Sport Jeunesse 76 (APSJ). Un changement de prestataire sera à venir sur l'année 2020.

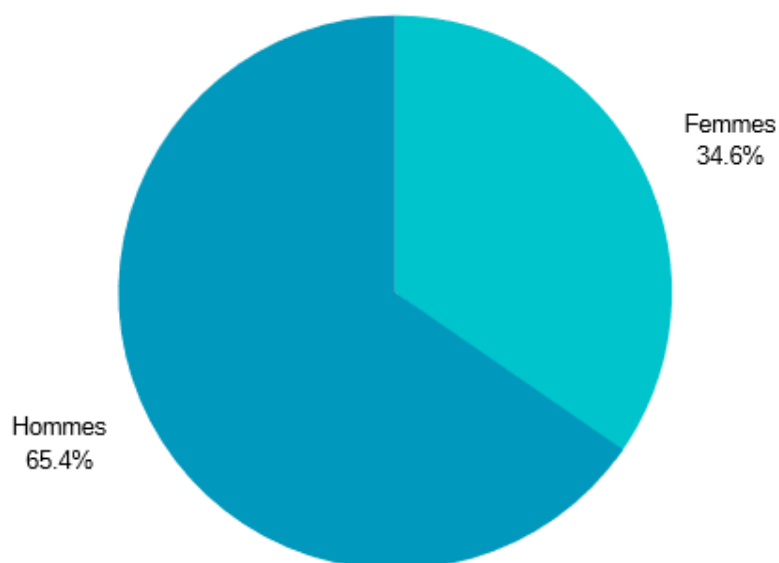
... S'EST AGRANDIE.

Ont rejoint l'Institut en 2019 : Dr Clara Duclos Cadinot, Dr Jean-Baptiste Poppe, Séverine Crépin, Océane Delahaye, Jason Dijoux, Dr Alain Talbot, Dr Michel Javois, Dr Charles Patenere, Adèle Belbachir.

Pour faire face à l'accroissement du nombre de programmes de reprise d'activité physique mis en place auprès de différents publics, le recrutement de deux encadrants en activité physique adaptée était nécessaire. Leur activité est consacrée à l'accompagnement personnalisé des usagers et de leurs suivis ainsi qu'à la gestion des différentes sessions d'activité physique au sein même de la structure ou auprès des partenaires.

L'arrivée du Dr Duclos Cadinot, quant à elle, permettra de proposer davantage de créneaux de consultations de médecine générale mais également de médecine du sport et de médecine de montagne. Cette dernière comprend des consultations spécialisées d'altitude pour étudier le parcours, dépister les risques liés à l'altitude, proposer une épreuve d'effort en hypoxie et pour établir une prise en charge avec des conseils personnalisés.

Répartition hommes/femmes



LES MOYENS



LES OUTILS INFORMATIQUES

L'Institut utilise un outil informatique permettant une gestion partagée des données médicales : Crossway « centre de santé ».

Ce logiciel labellisé niveau II par l'Agence Française de la Santé Numérique (ASIP Santé) permet :

- l'exercice individuel de chaque professionnel de santé de la structure (gestion des consultations, du dossier patient, de l'agenda, de la facturation...),

- la coordination pluriprofessionnelle (gestion des protocoles, des réunions pluridisciplinaires...),
- le pilotage de l'activité (état de suivi de l'activité, reporting...),
- la compatibilité avec le DMP (dossier médical personnel) : capacité de consultation et d'utilisation du DMP.

L'applicatif Doctolib complète le dispositif pour la prise de rendez-vous.

“

D'un point de vue sécurité des données médicales, une messagerie entièrement cryptée (APICRYPT) a été installée sur l'ensemble du parc informatique. Cela a permis de réceptionner des courriers et des résultats d'examens médicaux complémentaires.

”



Laurence Renaux
Secrétaire médicale

LA MISE EN PLACE D'UNE COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

“

Toujours, dans le souci d'un meilleur suivi comptable, certains changements ont été menés en 2019 :

- La méthodologie de classement des factures comptables a été améliorée,
- Un maximum d'informations sur la provenance et la destination des sommes ont été mentionnées sur les libellés des écritures comptables,
- Le plan comptable a été mis à jour,
- La grande majorité des règlements des factures ont été faits par virements bancaires,
- Un suivi de la situation comptable (classe 6 et classe 7) a été réalisé mensuellement.

Cependant, des problèmes sur les importations des mouvements bancaires ont été constatés en début d'année. En accord avec KPMG, nous les enregistrons manuellement depuis mai 2019. Ce qui permet d'avoir une vision détaillée et instantanée de la santé et de la régularité financière de l'Institut.

Nous essayons d'exploiter au maximum les fonctionnalités, que propose le logiciel de comptabilité LOOP.

Toutes ces nouvelles mesures ont permis aux dirigeants de prévoir les budgets, constater leur réalisation, expliquer les écarts pour de meilleures prises de décisions de gestion.

”



Adèle Belbachir,
agent administratif

L'année 2019 a été également l'occasion pour l'Institut de mettre en place une comptabilité analytique. Ce système d'information comptable (exprimé en unités monétaires) permet d'informer le Directeur ainsi que les membres du Conseil d'Administration afin de prendre des décisions de gestion.

L'objectif de la comptabilité analytique est d'expliquer et de justifier les flux financiers. Elle se focalise toujours sur une variable, par exemple l'activité médicale, pour en définir la rentabilité.

La comptabilité analytique a l'avantage de fournir une connaissance approfondie des flux financiers et permet :

- l'explication des résultats par l'identification des coûts des activités,
- le contrôle du budget : étude des écarts entre le budget prévu et la réalité
- l'identification des possibilités de croissance et des projets futurs.

LE BILAN FINANCIER



BILAN 2019

Actif	2018	2019	Passif	2018	2019
Logiciels	1 265	-	Fonds associatifs	132 291	132 291
Constructions	378 314	358 715	Report à nouveau	86 789	164 434
Matériel industriel	124 553	115 955	Résultat de l'exercice	77 645	43 231
Autres immobilisations corporelles	31 724	30 845	Subventions d'investissement	300 413	278 427
Immobilisations corporelles en cours	-	-			
Autres titres immobilisés	40	40			
<u>Actif immobilisé</u>	535 896	505 555	<u>Totaux</u>	597 138	618 383
Avance et acompte	-	-	<u>Provisions et fonds dédiés</u>	86 691	86 856
Créances usagers et comptes rattachés	31 065	65 833	Emprunts, dettes	162 784	149 252
Autres créances	125 247	163 310	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 709	17 956
Valeurs immobilières de placement	4 624	4 624	Dettes fiscales et sociales	53 960	115 034
Disponibilités	211 364	234 285	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Charges constatées d'avance	17 086	15 088	Autres dettes	-	1 213
<u>Actif circulant</u>	389 386	483 140	<u>Dettes</u>	241 453	283 456
<u>Total de l'actif</u>	925 282	988 695	<u>Total du passif</u>	925 282	988 695

Le total du bilan pour l'exercice 2019 est de 988 695 €.

Actif immobilisé

Amortissements 2019 - 30 381€

Augmentation des créances liées aux versements des subventions QSSCV +38 063€

Passif

Fonds associatifs + report à nouveau + résultat +43 231€

Subventions d'équipement -22 167€

Solde emprunt 175 000€ (149 252€) -13 532€

Dettes fournisseurs -6 747€

Dettes sociales - URSAFF - IRCANTEC + CP +61 074€

COMPTE DE RÉSULTAT

Charges	2018	2019	Produits	2018	2019
Matières premières et autres approvisionnements	14 449	33 968	Recettes, actes médicaux	436 711	572 492
Autres achats et charges externes	75 979	99 358	Cotisations	7 446	9 136
Impôts, taxes et assimilés	6 759	14 478	Subventions	146 449	101 724
Salaires et traitements	280 223	407 194	Autres produits	770	1 086
Charges sociales	132 283	122 796	Reprises sur provisions	-	-
Dotations sur immobilisations	48 491	58 560			
Dotations actif circulant	1 670	1 263	Produits divers	1 402	1 552
Autres charges	541	1 037	Financement CDS	50 000	50 000
			Financement CPAM	23 966	30 288
Charges d'exploitation	560 395	738 654	Produits exceptionnels de gestion	-	-
Charges financières	3 578	3 137	Produits exceptionnels sur gestion en capital	19 519	21 986
Dep. créances clients	9 440	-			
Charges exceptionnelles sur opération en capital impôts sur les sociétés	5 829 322	13 533 344	Produits exceptionnels	57 637	-
			Report ressources non utilisées des exercices antérieurs	-	28 897
QSSCV	86 691	18 262			
Résultat exercice (excédent)	77 645	43 231	Total produits divers	152 524	132 723
Total des charges	743 900	817 161	Total des produits	743 900	817 161
Contribution volontaire en nature					
Personnel bénévole	21 007	21 581	Personnel bénévole	21 007	21 581

Charges

L'exercice 2019 est excédentaire de 43 231€.

Les charges d'exploitation s'établissent à 766 277€. Les salaires chargés s'élèvent à 529 990€ liés aux recrutements de l'année et au suivi de la mise en place de la politique salariale.

En 2018, 664 744€ soit plus +101 533€ : +15,2%
En 2017, 348 011€ soit +181 979€ : +52,29%

Les dotations aux amortissements se montent à 58 560€.

Produits

Les produits d'exploitation s'élèvent à 684 438€.

Ils étaient de 591 376€ soit une augmentation de 93 062€. L'activité médicale, indicateur important, se chiffre pour 2019 à 572 492€ contre 436 711€ soit une augmentation de 135 781€ (+31,09%).

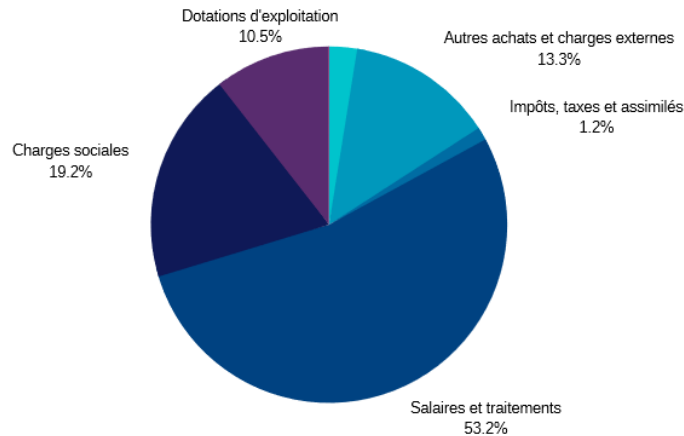
En 2017, l'activité médicale s'élevait à 369 107€ (+55,10%).

Le montant des produits divers est de 132 723€, il était de 152 524€ en 2018, qui tenait compte d'un produit exceptionnel de 57 637€ (versement CPAM 2017).

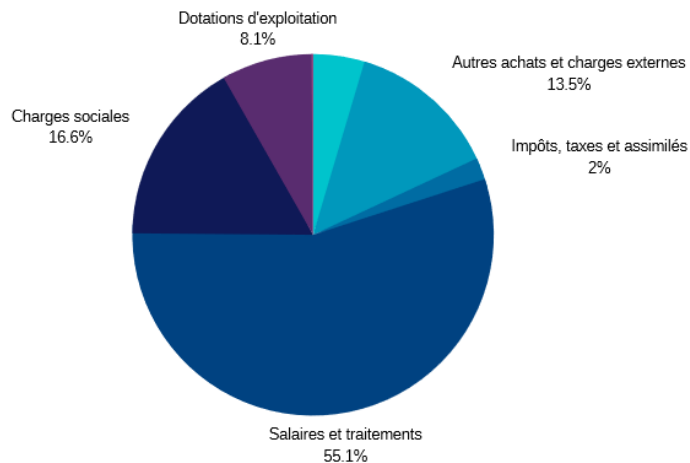
CHARGES D'EXPLOITATION

Charges	2018	%	2019	%
Matières premières et autres approvisionnements	14 449€	3%	33 968€	5%
Autres achats et charges externes	75 979€	13%	99 358€	13%
Impôts, taxes et assimilés	6 759€	1%	14 478€	2%
Salaires et traitements	280 223€	53%	407 194€	55%
Charges sociales	132 283€	20%	122 796€	17%
Dotations d'exploitation	50 161€	10%	59 823€	8%
Autres charges	541€	NS	1 037€	NS
Total	560 395€	100%	738 654€	100%

Charges d'exploitation 2018



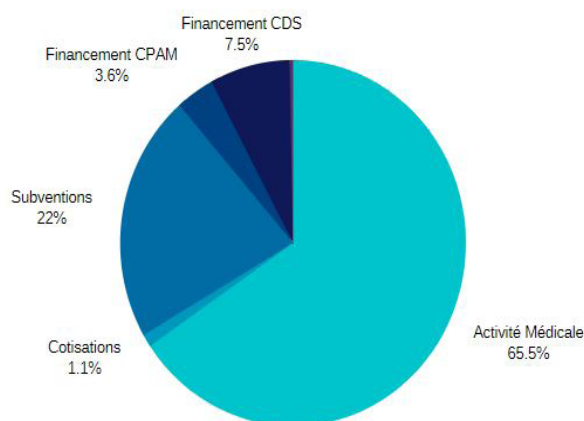
Charges d'exploitation 2019



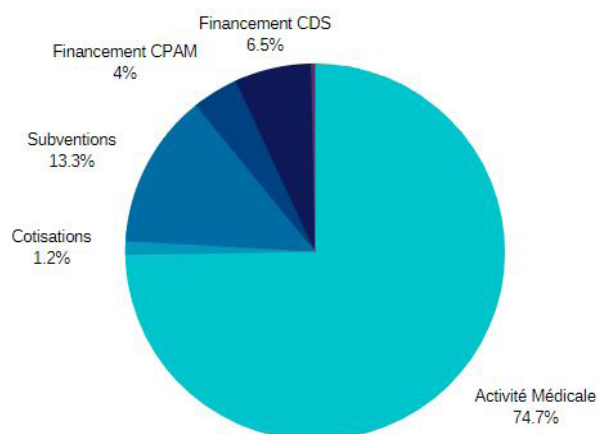
PRODUITS D'EXPLOITATION

Produits	2018	%	2019	%
Activité médicale	436 711€	65,5%	572 491€	74,7%
Cotisations	7 446€	1,1%	9 136€	1,2%
Subventions	146 449€	22%	101 724€	13,3%
Financement CPAM	23 966€	3,6%	30 288€	4%
Financement CDS	50 000€	7,5%	50 000€	6,5%
Autres produits	2 172€	0,3%	2 638€	0,3%
Total	664 744€	100%	766 277€	100%

Produits d'exploitation 2018



Produits d'exploitation 2019



LES PERSPECTIVES 2020



Pour l'année 2020, l'Institut entend poursuivre son positionnement sur le sport-santé, avec la poursuite du programme « *quand le sport s'invite chez vous* » et sa duplication sur d'autres territoires normands. L'objectif étant de permettre, à des personnes déconditionnées à l'effort, de bénéficier des bienfaits d'une activité physique adaptée, en intégrant une structure sportive locale à l'issue du programme.

2020 sera également l'occasion de faire évoluer le programme sport santé en EHPAD via Fil Seine : *Voyageons en équipe 2020* ! Il permettra aux résidents de ces structures de l'agglomération rouennaise de se remettre à l'activité physique adaptée via du matériel sportif et des séances animées par un encadrant en activités physiques adaptées. L'aspect ludique a été ajouté à ce programme en symbolisant les efforts réalisés par la réalisation de voyages dans le monde avec des immersions stimulant les cinq sens.

Cette augmentation de l'offre des programmes d'activité physique adaptée au sein du Centre de Santé est d'autant plus légitime suite au dépôt de candidature pour la labellisation de l'Institut en tant que Maison Sport Santé. Cette démarche sera déployée dans le cadre de l'étroit partenariat avec le Centre de Rééducation Les Hebiers et représentera un des axes majeurs de l'année 2020.

Par ailleurs, un second encadrant en activité physiques adaptées rejoindra l'équipe sur le premier semestre 2020 afin de participer aux différents programmes d'activité physique mis en place.

Dans le même registre, nous mettrons en place des consultations d'aptitude aéronautique grâce au recrutement d'un médecin du sport de cette expertise.

Pour finir, le Conseil d'Administration engagera une démarche de mise en place d'un Comité Social et Économique.

